

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN

29 novembre 2021 (Zoom)

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Frédéric Ouellet	Enseignant IS
Stéphanie Paquet	Enseignante École du Milieu
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Kevin Létourneau	Élève FG, Saint-Romuald

Membres absents

Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
----------------	------------------------------------

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Véronique Unsworth	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge souhaite la bienvenue à tous. Le CE a lieu en Zoom dû aux enjeux de la pandémie.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2,1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2,2 Quorum

Il ne manque que madame Chantal Poulin, comme trois des quatre membres externes sont présents, il y a donc Quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres.

CE 21/22-203

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Huguette Charest et secondée par madame Sophie Lévesque.

3,1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts

4. Compte-rendu

4,1 Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2021

CE 21/22-204

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Sophie Lévesque.

4,2 Suivis découlant

En suivi au point 5.4, Madame Nicole Labrecque nous mentionne que la mise en ligne du rapport annuel n'est pas encore faite. Nous sommes en attente du service des communications. Pour les autres suivis découlant, ils sont à l'ordre du jour.

5. Formation Conseil d'établissement (discussion)

Madame Labrecque informe qu'elle a envoyé de l'information sur la formation du CE pour les nouveaux membres. Elle rappelle le rôle et les responsabilités des membres d'un CE, apporte des précisions sur la différence entre ADOPTÉ et APPROUVÉ une résolution, et suggère fortement de garder à portée de mains le document pour s'y référer.

Elle présente ensuite le document définissant les différentes catégories de personnel au sein du CÉAN (enseignant, professionnel et de soutien) afin que les membres du CE puissent savoir qui travaille au CÉAN.

6. Points d'approbation

6,1 Normes et modalités

6.1.1 Accès collégial

Madame Labrecque met l'accent sur les éléments qui ont été modifiés dans le document.

CE 21/22-205

Comme présenté, l'approbation du document Normes et modalités de l'Accès collégial est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Huguette Charest

6.1.2 Francisation

Madame Labrecque explique les éléments qui ont été modifiés dans le document Normes et modalités de la Francisation.

CE 21/22-206

Comme présenté, l'approbation du document Normes et Modalités de la Francisation est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Stéphanie Paquet.

6,2 Journée de congé en Intégration sociale

Mme Labrecque demande l'aval des membres pour que les élèves en Intégration sociale qui travaillent à l'activité du marché de Noël puissent avoir une journée de congé le lendemain de l'activité.

CE 21/22-207

L'approbation est proposée par madame Stéphanie Paquet et est appuyée par monsieur Dominic Duquet

6,3 Résolution de reddition de comptes

Madame Labrecque explique que le conseil d'établissement doit produire une résolution confirmant que le CÉAN utilise adéquatement les allocations versées par le ministère. Cette résolution devra être signée par le président du CE pour vérifier que les montants ont été remis et qu'ils seront dépensés.

CE 21/22-208

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et appuyée par madame Stéphanie Paquet.

7. Budget

7,1 Le budget du conseil d'établissement 2021-2022

Monsieur Paquette explique que les prévisions des dépenses ont été revues à la baisse par rapport à ce qui a été annoncé dans le budget précédent. La principale raison de cette baisse est le prolongement de la pandémie et l'incapacité de tenir des rencontres en présentiel. Comme il est peu probable qu'un retour en personne soit envisagé cette année, il prévoit donc un surplus de 1105,51 \$.

CE 21/22-209

L'adoption est proposée par madame Josée Mercier et appuyée par madame Sophie Lévesque.

7,2 le Budget du centre 2021-2022

Monsieur Paquette explique les différents fonds du CÉAN

Le fond 0 (immobilisations et informatique) : beaucoup de projets sont à venir : la mise à jour du parc informatique, l'achat de TV, de chariots de rangement, de 10 iPads, de matériel robotique. L'ensemble des dépenses prévues réduiront une partie du surplus cumulé.

Les fonds 1, 2, 4, 5, 6 représentent les opérations courantes du centre. Légère dépense supplémentaire en FGA de l'ordre de 100 000 \$, baisse des dépenses en IS de l'ordre 150 000 \$, Accès en légère baisse (revenu et dépense) même chose pour la ED.

Globalement léger surplus pour le moment. 74 000 \$ en surplus cumulé pour 2021-2022. Difficile de faire des prévisions pour le moment

Fond 4 : projet particulier 60 000 à prendre dans les surplus.

Fond 7 : provient des cours autofinancés et de la vente de volumes aux élèves et aux 50+. Monsieur Paquette explique l'erreur comptable de l'an passé donc anticipe un surplus de 20 000 \$ pour cette année.

Fond 9 (les activités extrascolaires) il y en a moins qu'à l'habitude en raison du contexte de pandémie actuelle. Nous ne pourrions donc pas baisser le surplus pour le moment. Il faudra donc prévoir de réduire les frais chargés ou rembourser une partie en fin d'année aux élèves.

CE 21/22-210

L'adoption est proposée par madame Huguette Charest et appuyée par madame Marie-Noël Lavigne.

8,1 Suivi COVID-19

Madame Labrecque mentionne que toutes les mesures COVID sont encore présentes (lavage des mains, port du masque, distanciation) et explique les mesures mises en place lorsqu'il y a un cas dans l'école. Le centre met tout en œuvre pour que cela se passe bien.

8,2 Comité de Valorisation

Monsieur Théberge mentionne que les membres du comité ont revu les activités de valorisation en raison de la pandémie. Ils ont décidé d'organiser 2 remises de « méritas et de diplômes de niveau » pour souligner le travail des élèves. Le 14 décembre, ce sera la remise pour FGA, Accès et Francisation. Pour IS, l'événement aura lieu durant la semaine du 13 décembre.

Nouveauté cette année : Il y aura une remise pour la FGA et la Francisation de soir. La dernière remise se fera en juin et sera soulignée de façon plus importante.

8,3 Session d'examens en Accès

Monsieur Théberge explique que l'an dernier sur 78 élèves en Accès environ 37 d'entre eux obtiendront leur DES.

Début des examens le 2 décembre.

8,4 Impacts du manque de personnel (dépannage)

Madame Labrecque informe que la pénurie de personnel est extrêmement grande en éducation. Conséquemment, un système de dépannage a été mis en place pour assurer le remplacement des enseignants.

8,5 Nouveauté

8.5.1 IS

Madame Labrecque informe que La Bouticologie (matériel de bricolage) du 30 Champagnat est ouverte. Une première commande a été livrée à l'école Saint-Joseph, permettant aux élèves de vivre une belle expérience.

8.5.2 ED

Nouveauté instaurée par les enseignants : un atelier de dépannage est offert de façon hebdomadaire à tous les élèves. La fréquentation augmente de semaine en semaine.

8.5.3 FGA

Depuis 4 semaines, un cours d'éducation physique a été mis en place en collaboration avec le centre Énergie Cardio. Vingt élèves assistent aux cours animés par une kinésiologue. On espère pouvoir renouveler l'expérience à la session de janvier.

Deux enseignantes expérimentent un projet de co-enseignement, c'est-à-dire que les élèves profitent de la présence de deux enseignantes pour poursuivre leurs apprentissages.

8,6 Suivi de la journée d'étude du 5 novembre 2021

Madame Labrecque fait un suivi de la journée d'étude du 5 novembre. Les enseignants ont suivi 2 ateliers numériques, ont préparé une présentation qu'ils ont, par la suite, partagée avec leurs collègues la semaine suivante, Ce fut une journée productive.

8,7 Suivi des activités offertes aux élèves

Monsieur Paquette annonce que le café étudiant est reparti tranquillement au 1135.

Cependant, en raison de l'absence d'Isabelle Laliberté, technicienne en loisirs, les enseignants ont pris le relais pour les activités de Noël.

8,8 Bilan des inscriptions

Monsieur Paquette explique qu'en ED il y a une baisse des inscriptions et des sigles activés, en francisation, plus de clients que l'an passé, en FGA augmentation de + - 50 personnes à ce jour comparativement à la même période l'an passé, en accès légère baisse et en IS baisse des inscriptions dans les protocoles et pour les cours 50 ans et +, mais reprises des cours en résidences.

8.8.1 Impacts

Madame Labrecque explique qu'il y a plus d'élèves au centre du 1172 qui suivent les cours FGA ce qui oblige à contingenter les entrées. Des représentations sont prévues pour l'agrandissement du centre.

9. La parole aux élèves

Madame Labrecque souligne le fait que le représentant des élèves, Kevin Létourneau, est présent tout au long de la rencontre

Kevin remercie madame Labrecque, et signifie qu'il n'a pas de point à apporter et que tout va bien pour les élèves au CÉAN pour le moment.

10. Question du public

Aucun.

11. Courrier

Aucun

12. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

12.1 Calendrier scolaire

12.2 Le programme institutionnel 2022-2023 (mise en œuvre des programmes)

12.3 Le budget du CÉAN

12.4 Le budget du conseil d'établissement

12.5 Les sorties et activités éducatives

12.6 Le plan d'effectifs autres qu'enseignants 2022-2023

12.7 Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique

Enlever le point Commissaire

13. Date de la prochaine rencontre : lundi 31 janvier 2022 local ou Zoom

Madame Labrecque souhaite de joyeuses fêtes à tous.

14. Levée de l'assemblée

CE 21/22-211

Il est proposé par madame Josée Mercier et appuyé par monsieur Charles Bigaouette de Levée l'assemblée.

François Roberge
Président

Nicole Labrecque
Directrice du CÉAN